

Biskra 19.4.1940

Nous vous confirmons notre conversation relative à certaines pratiques employées par les commerçants de Biskra à savoir que: aujourd'hui 19 Avril, les prix de vente au marché sont heures suivantes;

	Prix de vente à 7 heures et 9 heures, avant et après le passage du commissaire..	Prix de vente à 8 heures au passage du commissaire	Prix taxés
Pomme de terre anciennes	Frs... 2,50	2,00	2,00
Pomme de terre nouvelles	6,00	vente arrêtée	3,00
Petits pois	5,00	5,00	pas taxé
Salades (leppied)	0,65	0,30	0,30
Oranges	1,00	0,50 à 0,75	0,50 à 0,75
Bananes	0,75 à 1,00	0,75 à 1,00	pas taxé
Artichauds	1,50 à 2,25	1,00 à 2,00	1,00 à 2,00
Blettes	16,00	16,00	pas taxé
Viande de boeuf.-	Prix varient de 15 à 22 francs, selon la tête du client, il en est de même pour tout.		

Dès que le commissaire est passé, les agents de surveillance passent sous la coupe du collecteur du marché (1er. adjoint et son frère) qui les terrorisent.- C'est ainsi que dernièrement un sous brigadier de police s'est vu menacé de sanctions parcequ'il avait verbalisé un marchand de légumes qui vendait au dessus de la taxe.

Lorsqu'un marchand du marché est poursuivi par la police, il s'adresse à un conseiller municipal ou à un quelconque ministre du Cheick El Arab et automatiquement les rôles s'inversent et c'est la police qui a tort.- Les agents se voient obligés de fermer les yeux sur tout ce qui se passe.

Les commerçants n'agissent pas mieux, le savon manque depuis environ deux mois, cependant l'on peut en trouver à 10 francs le morceau de (1 kg. d'origine).- Depuis quelques jours il n'en est plus vendu aux habitants de Biskra, parceque certains avaient porté plainte, seuls peuvent en obtenir les gens de Sidi-Okba, de Tolga etc.... qui eux sont trop contents de le payer 10 ou 11 francs et ne se plaignent pas.

Il existe du savon chez presque tous les commerçants indigènes et mozabith; un mozabith nommé AMOR LAMOUDI a vendu cette semaine à un ouvrier de notre usine du savon à 10 frs. alors taxé 5,80.

Il y a quelques temps, le commerçant DEBABECHE BEN BELKACEM vendait également à 10 francs - après plainte portée au Maire, l'affaire a été passée sous silence et la petite spéculation continue.- A noter en passant que DEBABECHE BELKACEM est conseiller municipal et protégé des autorités locales.

-----  
Pas de traces d'EL GASRI, par contre les agissements de KHEREDINE, paraissent à surveiller, nous poursuivons nos recherches.  
-----